Paix-Travail-Patrie

Peace-Work-Fatherland

PRÉSENTATION DU CENTRE DE GESTION AGRÉE COPME

 Vous adhérez au Centre de Gestion Agréé :
 Vous êtes imposé sur 50 % de votre bénéfice professionnel. Vous n'adhérez pas au Centre de Gestion Agréé :
 Vous êtes imposé sur 100 % de votre bénéfice professionnel.



2015

- → Agrément N°00000368 / MINFI / DGI / du 08 Sept. 2015
- → Récépissé de déclaration d'Association N°0000774 / RDA / J06 / BAPP

Préambule.

Exemple d'externalisation de service public et véritable Partenariat Public Privé (PPP), les Centres de Gestion Agréés ont fait leurs preuves ailleurs (France, Belgique,..) et sont aujourd'hui adoptés par l'Etat du Cameroun, à travers l'autorisation des structures d'initiatives privées et associatives, pour relayer l'action gouvernementale en matière d'encadrement et de développement d'un secteur privé fort et autonome.

Institués par la loi de finances pour l'exercice 1996/1997, les Centres de Gestion agréés (CGA) ont été organisés par le décret n° 2000/002/PM du 06 janvier 2000, modifié par le décret n° 2007/0456/PM du 29 mars 2007 et récemment par le décret n° 2011/1137/PM du 12 mai 2011, tous fixant les avantages fiscaux accordés aux adhérents desdits centres. Les modalités d'application du décret susvisé ont été fixées par l'arrêté n°079/PM du 29 mars 2007.

1) Qu'est ce qu'un centre de gestion agréé (CGA) ?

Un CGA est une association agréée par le Ministre chargé des Finances dont le but est d'apporter une assistance en matière de gestion, d'encadrement et d'exécution des obligations fiscales et comptables aux petites entreprises adhérentes réalisant un chiffre d'affaires annuel compris entre 15 et 100 millions de FCFA (fourchette négociable).

2) Quel est le rôle de l'Administration fiscale dans le fonctionnement des CGA ?

L'Administration fiscale par le biais d'un Inspecteur des Impôts (inspecteur assistant), apporte une assistance technique permanente aux CGA dans les conditions fixées d'accord parties. L'Inspecteur des Impôts concerné a pour mission de répondre verbalement ou par écrit à toutes les questions posées par le Centre au sujet de l'imposition des adhérents. Les réponses écrites signées par l'Inspecteur des Impôts engagent l'Administration à l'égard des adhérents pour autant qu'elles sont conformes à la loi et à la doctrine généralement admise et que la situation exposée corresponde exactement à la situation réelle de l'adhérent. L'Administration fiscale doit veiller à la cohérence entre les résultats déclarés par les adhérents et leurs obligations légales.

3) Quels sont les avantages accordés aux adhérents des CGA en matière fiscale ? L'adhérent du Centre de gestion agréé (CGA) bénéficie des avantages ci-après :

- Une assistance administrative permanente;
- Une assistance en matière de gestion ;
- Une assistance en matière comptable et de tenue des documents financiers;
- Une Patente exonérée pendant 2 années pour les nouvelles entreprises ;
- Un abattement de 50% du bénéfice imposable et le bénéfice d'autres avantages fiscaux.

4) Quelles sont les obligations des adhérents des CGA?

- La fourniture aux CGA de tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une comptabilité sincère:
- la validation de leur comptabilité par le CGA;
- le paiement des droits d'adhésion (compris entre 25 000 et 100 000 F.CFA et de la contribution

Notre association

es spécialistes du Management, de la fiscalité, de la finance, de l'audit, de la comptabilité, du droit des affaires, des sociétés et de la propriété intellectuelle, de la gestion des projets, des risques, de la qualité, des systèmes d'information, de la communication et des télécommunications,... ce sont mis ensemble sous une forme non lucrative, pour faire bénéficier de leurs expériences et expertises au TPE et PME, avec pour but de valoriser leurs potentiels de croissance.

Notre vision

ontribuer à l'amélioration continue et durable des performances des entreprises et organisations camerounaises à travers le renforcement de leurs capacités à obtenir des résultats croissants et soutenus, gages de pérennité.

Nos missions / objectifs

- Appuyer de façon multiforme les PME au regard de leur vulnérabilité ;
- Promouvoir une dynamique « qualité » au sein des PME adhérentes ;
- Vulgariser et partager l'information à caractère industriel, commercial, économique, financière, professionnel et technique ;
- Mettre en place des référentiels de formations collectives et sur mesures, qui favorisent et encouragent la créativité, l'innovation et la culture entrepreneuriale ;
- Faciliter la migration des très petites entreprises (TPE) vers les Petites entreprises, puis des petites vers les moyennes voire les grandes entreprises, si cela s'avère justifié ;
- Promouvoir la compétitivité des PME par un accompagnement et un suivi adéquat et modulable selon la situation, les perspectives et le stade de développement ;
- Permettre de saisir les avantages des politiques fiscales par les TPE et PME ;
- Faciliter l'amélioration de l'accès des TPE et PME aux financements en les y appuyant ;
- Faciliter les procédures de déclarations d'importation et d'exportation des TPE et PME adhérentes ;
- Aider les TPE et PME à soumissionner aux appels d'offres ;

Nos engagements

- ◆ Améliorer en permanence la qualité de nos services ;
- → Garantir la disponibilité des experts ;
- ◆ Respecter notre cahier de charges et obéir à l'éthique et à la déontologie professionnelle de nos métiers.

Nos domaines de compétences/spécialités_____,

- → Banque, Assurances et Micro-banques;
- → Audit, comptabilité et commissariat aux comptes ;
- → Fiscalité et gestion administrative ;
- → Droit et propriété intellectuelle ;
- Immobilier et gestion de patrimoine ;
- → Management de transition et gestion de projets ;
- ◆ Montage de dossiers d'appels d'offres et assistance maîtrise ouvrage ;
- Business plan et financement ;
- Analyse financière et économique ;
- → Identification, conception, mise en œuvre et exécution de projets et programmes ;
- Evaluation des politiques, des programmes et projets ;
- Recrutements et gestion prévisionnelle des emplois et compétences ;
- Négociations et recherche de partenaires ;
- Marketing et développement commercial;
- Médias, communication et systèmes d'information ;
- → Informatique, télécommunications et réseaux ;
- ◆ Archivage documentaire et numérique (dématérialisation) ;
- → Formation et recyclage;
- ·• . . .

Expertises Associés_

		•			
Nom de l'expert	Expertises	Fonction	Années d'expériences	Organisations Professionnelles	Cabinets d'appartenances
M NKOLLO Valère	Expert Fiscal	Censeur	30 ans	ONCFC	N & C Consulting
M FEZE Hubert	Expert Comptable et Commissaire aux Comptes	Trésorier	30 ans	ONECCA	CHF & associés
M. BOUTCHANG Alain	Expert finan- cier/Expert en Management	Président	18 ans	CNCEF Came- roun	B2B Consulting
M. AWONO	Avocat d'Af- faires	Associé	20 ans	Membre du Bar- reau du Came- roun	SCP L&A Asso- ciates
M. NGUI- NI MESSINA Cécile Chantal	Notaire	Parte- naire	25 ans	Chambre des Notaires du Ca- meroun	SCP A, N, K & Associés

Présentation des Experts Fondateurs

nspecteur principal des impôts hors échelle reconverti dans l'appui-conseil, il est mis à la réserve de la nation en 2013, déchargé d'une lourde et exaltante mission de restructuration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) qu'il a conduit pendant 7 ans, de 2006 en 2013, en qualité de Directeur Comptable et financier. Avant cette mission, il a servi de 1993 à 2005 aux impôts, d'où il prend congé de cette administration alors qu'il occupe le poste de chef de centre provincial des impôts du Centre 1.

Ce diplômé de l'ENAM promo 87 intègre cette prestigieuse école avec un rang de 27ème/3000 et dans le sac déjà une licence ès sciences économiques, option analyse économique obtenue à l'université de Yaoundé en 1984.

Il est entre autres occupations vice-président de la fédération camerounaise de Tennis de Table et enseignant vacataire à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) du Cameroun, cette école là même qui forme l'essentiel des cadres des impôts, des douanes, de la justice et en général de la haute administration camerounaise.

Chevalier de l'ordre de l'ordre du mérite camerounais, pendant sa longue et dense carrière, ce haut commis de l'Etat qui intègre l'administration publique comme cadre contractuel du ministère des finances en 1986, a aussi servi de 1985 à 1987 une PME du secteur privé à Yaoundé en qualité de comptable.

Avec toutes ces expériences acquises dans la conduite des missions de négociations et de structurations de financements, de suivis et organisations de stages, colloques, séminaires et conférences à caractères économique et financier, Il revient aujourd'hui dans l'entrepreneuriat privé et social, en qualité d'Expert Fiscal, membre fondateur et Censeur statutaire de l'entreprise sociale et règlementée Centre de Gestion Agréé de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Cameroun, pour mettre son expertise au service des TPE/PME et PMI.

RÉFÉRENCES ET PROFIL DE M. Valère NKOLLO, Conseiller Fiscal agrée en zone CEMAC RÉFÉRENCES ET PROFIL DE

M. Hubert FEZE,
dirigeant et promoteur
du réseau d'expertise
comptable et d'audit
« CHF & associés »

près son BAC Série G2 obtenu en 1982 avec un prix d'excellence (remis par M. Gabriel MOUAFFO, alors Gouverneur dans le Centre-Sud du Cameroun) et un tableau d'honneur en récompense de la deuxième note nationale qu'il a obtenue, M. Hubert FEZE intègre le Crédit Foncier du Cameroun (CFC) à la suite d'un concours dont le rapport nombre d'admis sur nombre de candidats est d'un peu plus de 1%.

C'est simultanément avec ses fonctions très variées au CFC qu'il parviendra, au bout de trois ans et en suivant des cours par correspondance, à terminer le premier cycle des études d'expertise comptable (sanctionnées par le Diplôme Préparatoire aux Etudes Comptables et Financières - DPECF-) avant de se rendre en France début 1986 pour poursuivre le cursus complémentaire conduisant au diplôme d'expertise comptable (DEC) qu'il obtient en 1992 après un stage professionnel de 3 ans en cabinet et divers emplois à aux seins du Crédit Foncier de France (CFF), de l'Association Française de Normalisation (AFNOR) et de la Société pour l'expansion des Produits Agroalimentaires français (SOPEXA).

Depuis l'obtention du DEC, il a créé et développé le réseau « *CHF et associés* » dont les entités qui le composent sont basées à Yaoundé, Paris et Neuilly sur Seine, réseau qui emploie une quinzaine de personnes ; permettant ainsi le développement et la tenue de portefeuilles clients en expertise comptable et en Commissariat aux comptes dans divers domaines d'activités dont principalement les secteurs :

Banque/Assurances/Micro-Banques, NTIC, Bâtiments et travaux publics, Négoce, Import/Export, Hôtellerie et Restauration, Transports et Tourisme, Production musicale et audio-visuelle, Editions Littéraires, Presse et magazine, Associations reconnues d'utilité publique, Profession libérales (avocats, médecins,...), Industrie (bois, textile,..), Communication et la Publicité, Formation et Recrutement, Sociétés civiles immobilières et gestion de patrimoine, ...

De 1993 à 1996, il a également été enseignant vacataire à l'Institut National des Techniques Economiques et Comptables - INTEC- de PARIS, en Techniques Comptables Approfondies.

Il est accessoirement le Président du *«Groupement des Experts Comptables Africain et Européens»* (G.E.C.A.E), association professionnelle regroupant une trentaine d'experts comptables commissaires aux comptes à PARIS ; et plus récemment Trésorier statutaire et membre fondateur de l'entreprise sociale CGA CoPME.



RÉFÉRENCES ET PROFIL DE M. Alain BOUTCHANG, Expert Financier CNCEF, Consultant International et Enseignant Associé

lain Boutchang a démarré sa carrière dans le monde de l'entrepreneuriat avec à la base un cursus d'études supérieures en économie et gestion. Il consolide son apprentissage de terrain par un parcours universitaire qu'il valide en 2002, à travers un Master 2 en management des projets de développement obtenu à l'université de Paris 9 Dauphine. Conscient des particularités de la zone de travail qui l'interpelle très tôt, il valide cette même année 2002 un Master 2 d'Etudes Africaines, dans la spécialité « nthropologie politique et juridique» à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il engage un tournant dans son parcours professionnel en 2008, après dix années dans le secteur des services, notamment des technologies de l'information et de la communication et, décide de mettre l'expertise acquise à travers la multitude des entreprises développées au service de l'accompagnement et de l'appui conseil auprès des organisations. Passionné par la formation, Alain valide un autre master 2 de consultant en management au sein de l'université catholique d'Angers. Il met pleinement depuis lors son expertise au service des organisations publiques, privées et de la société civile en phase de mutation. Cet engagement ciblé à l'appui des organisations en situation délicate se traduit successivement par la sauvegarde d'emplois pour des entreprises en situation de crise, le lancement de projets socio-économique et la formulation de projets de développement.

Sa culture de travail s'est construite autour de l'approche de management par projet, qu'il développe et enrichit au fil de ses expériences. Sélectionné en 2011 par la Banque Mondiale pour l'opérationnalisation et le pilotage d'un projet de renforcement de capacités des cadres et dirigeants au Cameroun, il entre de plein pieds dans le secteur du développement et sa connaissance du secteur des TIC est un réel atout dans ce projet achevé en 2014. Parallèlement à cette mission long-terme, il mène diverses actions techniques d'identification, conception, mise en œuvre et suiviévaluation auprès des organismes internationaux tels que le FIDA et l'UE. Par ailleurs, il coordonne la mise en place d'incubateur/ pépinière d'entreprises et anime des séminaires et enseignements de gestion de projets, notamment à la BGFI Business School où il est régulièrement invité. Membre actif du Project Management Institute (PMI), il a été en France parmi les volontaires en charge de la mise en œuvre de la branche Centre/Bourgogne de cette association professionnelle, pionnière dans le développement éthique et déontologique du métier de chef de projet à travers le monde.

Ce Consultant/Enseignant/Expert Financier est promoteur de l'entreprise sociale CGA CoPME dont il est le 1er Président.

Partenaires



















Galerie photos

















